

Les transports scolaires



En Haute-Garonne, le Conseil Départemental assure la gratuité du transport scolaire des élèves de la maternelle à la terminale.

Pour l'inscription ou le renouvellement, toute demande s'effectue en ligne sur le site du Conseil départemental : <https://www.transportsscolaires.haute-garonne.fr>

Veillez à effectuer votre demande aux dates prévues afin que votre enfant obtienne le titre de transport pour la rentrée de septembre.

Vous trouverez ci-dessous les différents circuits proposés ainsi que les horaires des arrêts :



- Pour l'école élémentaire:

***Circuit S9320**

***Circuit S9321**



- Pour le collège:

***Circuit S9151**

***Circuit S9155**



- Pour le lycée:



*Circuit S9025

*Circuit S9029

*Circuit S9031